



Gagner la représentativité de la CGT dans l'enseignement privé !

vendredi 26 octobre 2018, par [matthias](#)

Les élections professionnelles de l'ensemble de la Fonction Publique (y compris pour l'enseignement privé) se dérouleront du 26 novembre au 6 décembre 2018.

A cette occasion, gagner la représentativité dans la CGT dans l'enseignement privé représente la seule solution pour les professeur·es sous contrat avec l'État d'avoir une véritable voix pour les défendre !

Pour les enseignant·es 1er et 2nd degrés de l'enseignement privé sous contrat avec l'Etat, il s'agira de la seconde fois qu'ils sont consulté·es par un scrutin à l'échelle nationale.

Traditionnellement, nous votions dans l'enseignement privé pour élire des représentant·es aux CCMA (Académiques pour le second degré) et CCMD (Départementales pour le 1er degré).

En décembre 2014, le Ministère a choisi d'organiser ces élections dans l'enseignement privé sous contrat en même temps que l'ensemble des élections de la fonction publique. Pour la première fois (c'était une revendication historique de la CGT), une instance nationale est mise en place : le CCMMEP (Comité Consultatif Ministériel pour les Maîtres de l'Enseignement privé).

Cette élection au CCMMEP a permis de mesurer la représentativité nationale de chaque organisation syndicale dans notre champ professionnel.

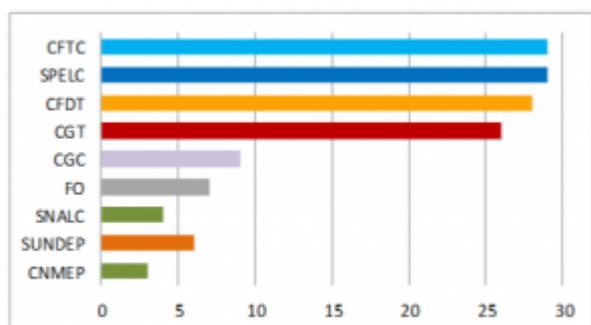
Parallèlement, les élections aux CCMA, CCMD ou CCMI (Interdépartementales) dans certaines académies pour le 1er degré, permettent toujours d'élire les représentant·es des personnels en région.

Ils-Elles suivent notamment la gestion des carrières, le mouvement ou encore les procédures disciplinaires, sachant que, concernant les mutations, le travail est fait en amont par les Commissions de l'emploi gérées par les Directions diocésaines et que les Rectorats valident sans vraiment contrôler malheureusement. Pour rappel, la CGT Enseignement privé a des représentant·es dans ces commissions et défend les dossiers des adhérent·es.

Il est à noter que la CGT était pour l'intégration dans le Comité Technique Ministériel qui gère nos collègues du public puisque nous sommes des agents publics de l'État. Malheureusement, le lobby de l'enseignement catholique et l'entregent des syndicats majoritaires (CFDT, CFTC et SPELC) a fait capoter ce projet permettant l'établissement du CCMMEP, en parallèle du Comité Technique Ministériel (CTM) et n'ayant aucun pouvoir. De plus, au lieu de 15 élu·es comme pour tous les Comités Techniques Ministériels, la décision fut prise de n'accorder que 10 élus. Le but ? Éliminer la CGT, seule organisation parmi les autres (CGC, FO, SUNDEP Solidaires, Coordination des Maîtres, SNALC, UNSA) a pouvoir de

par son développement, son travail et son engagement à être certaine d'obtenir un siège avec 15 élu·es.

Pour donner un exemple, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, avec 4 500 agents a un CTM de 15 élu·es... Nous sommes près de 140 000 électeurs pour l'enseignement privé sous contrat dans l'Education Nationale et 4 500 dans l'enseignement agricole !



En décembre 2014, pour la partie Education Nationale, nous avons obtenu 7,4 % des voix. Il nous aura manqué 230 voix (Pour info dans le public avec un CTM à 15 élus, le 15ème siège a été attribué à 5,15 %). Dans l'agricole nous avons été crédité de 7,9 %... Il nous a manqué 17 voix au niveau national !

L'enjeu de ces élections est multiple. Depuis 1994, l'implantation de la CGT progresse fortement dans l'enseignement privé sous contrat avec l'Etat.

Nous sommes désormais la 4ème organisation syndicale de notre secteur, derrière les 3 syndicats majoritaires et largement devant les autres organisations.

Il est indispensable pour nous d'obtenir un·e élu·e lors des élections de décembre. C'est indispensable pour l'ensemble des maîtres si nous voulons faire entendre une autre voix, si nous voulons un vrai syndicalisme défendant les maîtres et ne se contentant pas d'avaliser toutes les décisions des gouvernements successifs. Si nous voulons un syndicalisme qui soit une véritable force de propositions.

Il est indispensable que la CGT soit représentative. Nous serions aussi le seul syndicat représentatif non membre du CNEC (Comité National de l'Enseignement Catholique), organe de tous les compromis avec la direction de l'enseignement catholique sur les grands dossiers nous concernant.

Concrètement, la CFTD, la CFTC, le SPELC sont assurés de garder leur représentativité, compte tenu de leur poids historique. Les autres syndicats sont peu présents sur le territoire. La CGT a continué de progresser, parce qu'elle sait défendre les dossiers des maîtres, parce qu'elle a été la seule aussi à défendre de « A jusqu'à Z » les personnels de droit privé, Ogec ou non, sacrifiés sans vergogne par les syndicats majoritaires le doigt sur la couture du pantalon face aux exigences anti-sociales de la FNOGEC et des syndicats de chefs d'établissement.

Mais nous serons sur le fil ! Nous aurons besoin de toutes et de tous ! De toutes les voix des syndiqué·es et des sympathisant·es bien sûr mais aussi de toutes celles et ceux des enseignant·es attaché·es à la démocratie et à la volonté de permettre une autre voix que celles, moutonnières, s'abaissant à s'aligner systématiquement sur le « c'est mieux que rien », voire sur le rien du tout !

Les enseignant·es ont besoin d'une voix alternative, nous sommes les seuls à pouvoir la représenter !

La campagne électorale sera longue, et pour partie commune avec l'ensemble des organisations de la CGT dans la Fonction Publique. Il faudra voter et faire voter pour les listes CGT !